

Risque incendie et biodiversité : retours d'expériences dans le massif des Alpilles

Jean Michel Pirastru, PNR des Alpilles

Intervenant :

Jean Michel Pirastru, Chargé de mission Espèces et milieux – coordination scientifique

Le territoire des Alpilles comporte différentes caractéristiques qui le font apparaître comme une zone particulièrement sensible vis à vis du risque incendie :

- climat sec et très venteux (forte influence du mistral)
- territoire en contexte de périurbanisation avec une importance de l'habitat diffus
- forte fréquentation pour le loisirs et le tourisme (proximité de 2 millions d'habitant à moins d'une heure de voiture)
- contexte de déprise agricole qui constitue des zones où la végétation est fortement inflammable et combustible

Les récents incendies de plusieurs milliers d'hectares à quelques années d'intervalles ont largement marqué les esprits et le déploiement des interventions publiques sur la thématique incendie est des plus conséquents..

Ainsi les interventions liées à la prévention des incendies constituent le principal motif d'aménagement de l'espace naturel et rural du massif des Alpilles. Le grand nombre d'intervenants, l'importance des enveloppes des travaux et l'impact potentiel sur les milieux et les espèces impose d'importants efforts de coordination, de conseil et d'animation de la part du gestionnaire qu'est le parc naturel régional des Alpilles. Celui-ci est notamment le porteur du PIDAF pour le compte des financeurs publics, il coordonne ainsi différentes opérations avec les services de l'ONF, des sapeurs forestiers (Conseil Général 13), du CRPF et de la coopérative forestière régional pour les principaux.

Les cahiers des charges des travaux de prévention des incendies (périodes, sélectivités) cadrés au préalable sont l'objet de négociation avec les différents partenaires. Dans certains cas, les interventions de prévention des incendies sont conçues de manière convergente avec les enjeux de conservation sur des zones de milieux ouverts à entretenir pour les milieux et les espèces (réouverture de zones de milieux ouverts jugées prioritaires pour la biodiversité). De même la protection de certains boisements jugées remarquables pour la biodiversité est assuré par une des travaux d'éclaircie « en amont » de ces « forêts anciennes remarquables ».

La clé de réussite de ces intégrations environnementales des différents travaux est la capacité de les traiter le plus en amont possible et donc de les planifier. La qualité des relations et des discussions avec les partenaires ainsi que la compréhension des enjeux de chacun (négociation et capacité d'adaptation) sont pour cela essentiels. Plus largement, c'est toute la question du décloisonnement des différentes administrations en charge de la prévention de ce risque et de l'affirmation du statut d'espaces naturels protégés car remarquable qui est reliée à cette problématique.

La question la plus délicate est la question du principe de précaution, jusqu'où aller dans la prévention ? Comment intégrer un certain fatalisme vis-à-vis de ce risque jugé par certains comme inéluctable sur des espaces comme celui des Alpilles ?

Les aspects de gouvernance sont au centre du processus d'écologisation de cette gestion de risque majeur, un travail de recherche dans le cadre d'un programme de coopération européen est en cours sur ce sujet notamment sur le territoire du parc des Alpilles (<http://www.qualigouv.eu>). Des premiers éléments d'analyses de la demande social sont d'ores et déjà mobilisables.

Le redéploiement pastoral en cours dans les Alpilles depuis les années 1995 a permis la réinstallation d'une trentaine d'unités pastorales (ovins, bovins et caprins) qui participent grandement à la prévention des incendies. Des enseignements sont à tirer de cet important programme sylvo-pastoral qui pose encore de nombreuses questions.

Un partenariat exemplaire a pu être mis en place avec le CRPF localement et ce pour cadrer et coordonner tous les plans simples de gestion des forêts privées des Alpilles à la fois sous un angle prévention des risques et biodiversité.

La question de l'après feu se pose sur les territoires sensibles comme celui des Alpilles, « au delà de la peinture de la colline en vert », une approche innovante de la restauration des terrains incendiés a permis ces dernières années d'intégrer largement les enjeux de biodiversité lors des récents incendies catastrophes.